

JEAN DE MUNCK :

« La Grèce a besoin d'un plan Marshall »

Après le référendum grec, des Européens avaient rêvé de démocratie et de solidarité ainsi que de la fin de la domination des financiers et des banques sur la Commission Européenne. Mais après un sommet dramatique, le processus des mesures d'austérité a repris de plus belle. « *L'Europe n'a pas encore trouvé la solution. Elle est prise dans une doctrine* », analyse Jean de Munck. Ce philosophe, sociologue et professeur au département des sciences politiques et sociales à Louvain-la-Neuve propose une autre voie.

La Grèce est pointée comme le mauvais élève de l'Europe. Mais l'est-elle davantage que les autres membres de l'Union ?

– Il y a un problème général de dette souveraine en Europe. Mais la dette grecque est exceptionnellement grave (180 % du PIB) et l'austérité sévère imposée depuis cinq ans ne produit aucun effet positif sur son économie. En février 2015, la négociation s'est muée en amère confrontation après l'élection du gouvernement de gauche qui, sans prétendre sortir de l'euro, demandait une autre politique. Cette confrontation a suscité la résurgence des pires stéréotypes nationaux : l'Allemand « dominateur », le Grec « paresseux ». Elle témoigne aussi de la résurgence du conflit de classes en Europe. Cela a ébranlé les deux piliers sur lesquels le vieux Continent s'est reconstruit après 1945 : la paix des nations et le compromis de classes.

– *Que penser de l'accord du 13 juillet dernier ?*

– Cette décision ne peut pas être qualifiée d'« accord ». Il s'agit, comme l'a dit

Dominique Strauss-Kahn, d'un diktat. Aucune revendication grecque n'a été prise en compte. Les conditions imposées sont pires qu'avant le référendum. Le premier ministre Tsipras a eu le couteau sur la gorge. S'il refusait de signer, le lendemain, les distributeurs de billets étaient vides dans son pays. La date du 13 juillet marque une rupture dans l'histoire de la construction européenne : on est passé d'une coopération à une logique unilatérale de subordination liant créanciers et débiteurs.

– *Quelles en seront les répercussions politiques ?*

– Difficile à dire. Trois positions s'affrontent : loyauté, sortie et voix. La loyauté a actuellement la préférence des dix-neuf gouvernements de l'euro. Il faut dire que bien d'autres pays sont endettés. Ils préfèrent jouer les bons élèves. Deuxièmement, la sortie constitue une stratégie tentante pour certains en Espagne, en France, sans parler des pays non-membres de l'euro (comme la Grande-Bretagne). Ce serait alors la décomposition de l'Union. La troisième position

est de faire valoir sa voix et chercher des alternatives à l'intérieur de l'Union en activant le débat politique. Mais pour cela, il faudrait une réelle prise de conscience et une démocratisation du gouvernement de la monnaie unique.

– *Il semble que les dés sont jetés pour la Grèce. A-t-on délibérément tourné le dos au projet européen de paix et d'égalité ?*

– L'Union avance désormais dans la plus grande des incertitudes. Le pseudo-accord du 13 juillet est inapplicable, tout le monde le sait. Tsipras a déclaré : « *J'ai signé, mais je n'y crois pas.* » Le problème est qu'on ne peut réformer un pays sans son consentement actif. Sur le plan économique, la dette grecque va en réalité empirer car le pays n'est pas relancé. L'Europe n'a pas encore trouvé la solution.

– *Une philosophie ou une conviction particulière expliquent-elles la position radicale et autoritaire vis-à-vis du peuple grec ?*

– La racine du problème est doctrinale. La classe dirigeante européenne a voulu appliquer strictement l'ordolibéralisme. Cette doctrine défend l'idée que seul le

marché donne la prospérité. L'État n'existe que pour le respect des contrats privés et la concurrence (pas de trusts). Dans ce schéma, il n'y a pas de place pour l'action publique, pour une définition robuste du Bien commun ou pour la solidarité. Cette doctrine déséquilibre la construction de l'Europe car elle en fait un marché unique, et non pas un État souverain et solidaire. C'est elle qui préside aussi au Traité de libre-échange transatlantique (TTIP) en négociation.

– Comment contrer cette doctrine. Y a-t-il une autre voie à lui opposer ?

– L'alternative existe intellectuellement, mais pas institutionnellement ni politiquement. Elle consisterait dans la reliaison du social à l'économique. L'Europe de 1945 a été construite sur cette articulation : la croissance était reliée à la redistribution par la négociation collective, et régulée par l'État social.

L'ordolibéralisme interdit ce type de construction. On aurait pourtant besoin d'un plan Marshall pour la Grèce. Une formule ingénieuse a été avancée par trois économistes (Robé, Salais et Colletis) : un pays, par exemple la France, convertirait une partie de sa créance en certificats d'investissement gérés par un fond fran-

co-grec, avec contrôle conjoint des projets et préférence pour les entreprises françaises. On serait là dans un plan de relance et de solidarité européenne.

Pour aider les Grecs à réformer leur État, il importerait aussi de ne pas les traiter comme un pays colonisé. On ne peut, comme le 13 juillet, leur imposer toutes les réformes en même temps. Surtout, on doit coopérer plutôt que dominer. Les procédures de la « Troïka » (l'Union européenne, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international) ne sont pas dignes d'une Union politique car elles entretiennent la méfiance réciproque.

L'Europe doit aussi se réformer elle-même. On attend un vrai gouvernement de la zone euro, doté d'un budget autonome. Depuis longtemps, on parle d'une taxe Tobin en Europe. Techniquement le projet est réalisable car les institutions bancaires se sont suffisamment rapprochées. L'avenir de l'Europe demande un peu de courage pour casser le dogmatisme ordolibéral et aller vers la solidarité, ce qui était l'objectif de ses fondateurs.

Propos recueillis par Godelieve UGEUX

« La date du 13 juillet marque une rupture dans l'histoire de la construction européenne : on est passé d'une coopération à une logique unilatérale de subordination liant créanciers et débiteurs. »



© Fotolia

DETTE SOUVERAINE.

L'Europe n'a pas encore trouvé la solution.

INDICES

HÉBERGEMENT. Deux demandeurs d'asile érythréens, attendant leur statut de réfugié au Luxembourg, ont été accueillis et logés dans les locaux de l'épiscopat du Grand-Duché, sur décision personnelle de l'archevêque, Mgr Jean-Claude Hollerich.



Église-Wallonie. Face à la crise écologique actuelle, le mouvement Église-Wallonie veut apporter une pierre à la construction d'une société où hommes et femmes vivent en symbiose avec la nature. Dans ce but, il organisera le samedi 30 janvier 2016 une journée d'étude ouverte à toutes et à tous, en présence de scientifiques, de théologiens et de citoyens agissants ou voulant agir.

DURABLE. En Allemagne, les évêques ont publié un guide destiné aux responsables des finances des institutions catholiques. Intitulé *Investir de manière éthiquement durable*, ce manuel énonce les critères précis que doivent suivre ceux qui font des investissements pour le compte de l'Église. Parmi les priorités figurent la protection de la vie humaine, le respect et la promotion des droits de l'homme, les conditions de travail dans les pays en développement, ou encore la sauvegarde de l'environnement.



PRÉCOCITÉ. L'Église d'Angleterre a décidé d'autoriser les enfants baptisés de plus de neuf ans à distribuer la communion durant les célébrations eucharistiques.

AUTORISATION. Les homosexuels adultes sont désormais autorisés à encadrer les scouts aux États-Unis. Toutefois, les organisations religieuses ne sont nullement obligées de les engager.

